

Bourses de soutien au dépôt de thèse doctorale – Fondation J.A. DeSève et Fondation de l'UQAT

Afin de soutenir la réussite des étudiantes et étudiants au doctorat, la Fondation J.A. DeSève et la Fondation de l'UQAT offre des bourses de soutien au dépôt de thèse doctorale. Ces bourses sont d'un montant de 7 000 \$ pour une durée maximale de six (6) mois.

Cette offre est exclusive aux étudiantes et étudiants inscrits à l'UQAT.

Objectifs de la bourse

Ces bourses servent à soutenir les doctorantes et doctorants dans la dernière année de leurs études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur thèse. L'étudiante ou l'étudiant doit s'être consacré à temps complet à son projet de recherche et doit pouvoir compléter son doctorat en 5 ans ou moins. Dans le cas où le délai excède 5 ans, l'étudiante ou l'étudiant doit fournir, en plus du dossier de candidature, une justification indiquant les raisons pour lesquelles le dépôt initial de la thèse ne peut être réalisé en 5 ans.

Exigences

Les étudiantes et étudiants doivent présenter un plan de travail réaliste en vue du **dépôt initial** de leur thèse. Ce dépôt devra être fait au plus tard six mois suivant l'obtention de la bourse.

Critères d'admissibilité pour toutes les candidatures

1. Être inscrit au programme d'études de doctorat à temps plein de manière continue depuis le premier trimestre (interruption permise pour des raisons de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
2. Être inscrit en rédaction pendant la période de mise en vigueur de la bourse.
3. Avoir un excellent dossier académique soit une moyenne égale ou supérieure à 3,3 sur 4,3.
4. Ces bourses de soutien ne constituent pas une prime au dépôt de thèse doctorale, mais vise en priorité à soutenir les étudiantes et étudiants ayant peu ou pas de ressources financières. Le cumul est donc interdit avec les bourses d'excellence d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FQRSC, FRSQ, FQRNT) pendant la période couverte par le concours. Pour l'étudiante ou l'étudiant qui reçoit une bourse dont l'échéance arrive à terme en cours d'année, une bourse de soutien au dépôt de thèse doctorale – Fondation J.A. DeSève et Fondation de l'UQAT pourra être versée entre la date de fin de cette bourse et la date de dépôt initial de la thèse. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant reçoit une bourse d'une autre source (par ex. : de sa direction de recherche ou de tout autre organisme), la directrice ou le directeur de thèse doit confirmer le montant et la durée de la bourse. La bourse de soutien au dépôt de thèse doctorale – Fondation J.A. DeSève et Fondation de l'UQAT pourra être versée entre la date de fin de cette bourse et la date de dépôt initial de la thèse. Il est possible toutefois d'occuper un travail rémunéré **ne représentant pas plus de 225 heures par session**, à la condition que la direction de recherche ne s'y oppose pas et que ces activités n'entravent pas la bonne marche des études. Dans le cas d'un stage facultatif ou non obligatoire pour lequel la boursière ou le boursier reçoit une rémunération pour plus de 225 heures de travail pendant la session, elle ou il ne peut recevoir de bourse de soutien au dépôt de thèse doctorale – Fondation J.A. DeSève et Fondation de l'UQAT.

Procédures de soumission du dossier

Le dossier est présenté au Décanat à la recherche et à la création et peut être déposé en tout temps.

Il inclut :

1. Le formulaire prévu avec les signatures demandées ;
2. Un bref C.V. à jour faisant état de vos réalisations académiques, plus particulièrement celles liées à votre thèse (publications, conférences, rapport de recherche, etc.) ;
3. Un relevé de notes récent ;
4. Une lettre de recommandation de votre direction de recherche confirmant la faisabilité de votre plan de travail ;
5. Un plan de travail de deux pages maximum approuvé par votre direction de thèse et présentant :
 - Les principales étapes franchies relativement au dépôt initial de la thèse (ex. : analyses, rédaction de certains chapitres, etc.).
 - Les étapes de travail prévues mensuellement jusqu'à la date du dépôt initial de la thèse. Ces étapes doivent tenir compte des échanges prévus avec votre direction de recherche.

Critères d'admissibilité

1. Dossier académique : atteinte de la moyenne minimale requise et degré d'avancement de votre thèse ;
2. Lettre de recommandation de la direction de recherche référant à la faisabilité du plan de travail ;
3. Qualité et clarté du plan de travail.

Attribution de la bourse

Les candidatures retenues pour l'obtention de la bourse reçoivent un avis d'octroi du Décanat à la recherche et à la création (DRC).

Les bourses d'une valeur maximale de 7 000 \$ sont attribuées en deux versements : 4 000\$ à l'octroi et 3 000 \$ lors de la réception au DRC d'une preuve du dépôt initial de la thèse (transmettre par courriel le formulaire de dépôt ou le formulaire du processus d'évaluation d'un travail de recherche de cycle supérieur. Variable selon les départements. Voir avec votre secrétaire ou commis responsable des dépôts initiaux de doctorat).

Non-respect de la date du dépôt initial de la thèse

Il est important de respecter la date de dépôt initial de la thèse fixée dans le plan de travail.

Les candidates et les candidats qui déposent leur thèse après la date prévue devront présenter au DRC à la date convenue pour le dépôt initial, une lettre de la direction de recherche justifiant le délai. Selon les justificatifs exposés, le DRC se réserve le droit de ne pas procéder au dernier versement.

Notez cependant que les candidates et les candidats qui déposent leur thèse trois mois avant la date prévue recevront tout de même le dernier versement de la bourse.

Bourses de soutien au dépôt de thèse doctorale
Fondation J.A. DeSève et Fondation de l'UQAT

Identification

Prénom et nom : _____

Courriel : _____

Affiliations

École d'études autochtones

École de génie

École de travail social

Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)

Institut de recherche sur les forêts (IRF)

Création et nouveaux médias

UER en sciences de la gestion

UER en sciences de la santé

UER en sciences de l'éducation

UER en sciences du développement humain et social

Identification de la direction de recherche

Prénom et nom : _____

Courriel : _____

Date de début du doctorat: _____

Mois prévu du dépôt initial de la thèse : _____

(mm-aaaa)

Justifications d'un délai supérieur à 5 ans pour le dépôt initial de la thèse

Bourses de soutien au dépôt de thèse doctorale Fondation J.A. DeSève et Fondation de l'UQAT

Moyenne cumulative: _____

Bourses actives:

Veillez indiquer la date de fin de la bourse ainsi que le montant obtenu.

Notez que la bourse de soutien ne peut être cumulé à une bourse d'excellence ou une bourse obtenue d'autres sources de financement.

Travail rémunéré ne doit pas représenter plus de 225 heures par session.

Liste de vérification

Veillez cocher les items de la liste de vérification ci-dessous pour vous assurer de ne rien oublier.

Veillez présenter le formulaire de demande et les annexes sous forme d'un seul fichier PDF où chacun des documents est clairement identifiés.

- Le formulaire dûment complété **et signé**
- Un bref CV faisant état de mes réalisations académiques (publications, conférences, rapport de recherche, etc.)
- Une lettre de recommandation de ma direction de recherche confirmant la faisabilité du plan de travail
- Un plan de travail de deux (2) pages maximum
- Un relevé de notes récent

Pour le dépôt de votre demande ou pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Décanat à la recherche et à la création à l'adresse suivante:

recherche@ugat.ca

_____ **Date :** _____
Signature de l'étudiant-e (jj-mm-aaaa)